

Motion sur le dialogue social au CNRS présentée lors du CT du 10 mars 3014

Les OS signataires tiennent à protester vigoureusement contre l'évolution du dialogue social au CNRS ces dernières années :

* traditionnellement, le bilan social était présenté en avant-première au CT, ce qui permettait aux OS de proposer quelques modifications avant l'impression de la version papier.

* les documents de travail aux instances sont envoyés de plus en plus tard. Ainsi, pour cette session, les informations concernant la modification de la procédure NOEMI sont données le 5 mars pour le CT du 10 mars. De plus, ces documents ont déjà été présentés aux DU et aux Instituts, ce qui enlève toute possibilité de négociation sur le fond.

* les discussions sur l'application au CNRS de la loi du 12 mars 2012 relative, entre autres choses, « à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique » (dite « loi Sauvadet »), ont été un dialogue de sourds, la direction se retranchant systématiquement derrière des arguments techniques pour refuser de donner des explications claires aux membres des instances du CNRS : CS, CT et même CA (voir la déclaration des élus le 12 décembre 2013), et allant jusqu'à imputer aux organisations syndicales la responsabilité de ses erreurs prévisionnelles, dont les conséquences se sont révélées dramatiques.

* les amendements proposés par les OS sur les textes sont pour la plupart rejetée.

* nous relevons également comme exemple de la régression du dialogue social les dysfonctionnements des CAP. Les causes de mécontentement sont similaires : la direction ne manifeste aucune concertation réelle et de prise en compte sur le fond de l'avis des représentants des personnels.

Trop, c'est trop. Ces dérives ont des conséquences sur les déroulements de carrières, les recrutements, les promotions, et les conditions de travail. C'est pourquoi nous demandons plus de respect de l'avis des instances.

Votée à l'unanimité